

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre <b>25023</b></p>
---	---	---

**SEANCE du : 24 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 18 mars 2025.

**ETAIENT PRESENTS**

Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Marie JARRY	Alain ROBIN
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Thierry BAUDOUIN	Bruno COTHOUIS de 18h30 à 21h25 et à partir de 21h41	Jean-François MOREAU	Rodolph THIBAudeau jusqu'à 21h35
Bérangère BAZANTAY	Stéphanie FILLON	Nathalie MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	
Hélène BROUSSEAU	Pascale FERCHAUD de 18h30 à 21h25 et de 21h41 à 22h11	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	

**POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES**

Constance MACKOW, pouvoir à Alain ROBIN	Anne ROUX, pouvoir à Jean-François MORIN	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS
Anita BRIFFE, pouvoir à Pierre MORIN	Florence BAZZOLI	Philippe ROBIN
Sandrine DELUGEAU	Pascal GABILY	
Bruno COTHOUIS à partir de 21h25 jusqu'à 21h41	Pascale FERCHAUD à partir de 21h25 jusqu'à 21h41 puis à partir de 22h11	Rodolph THIBAudeau à partir de 21h35

**Secrétaire de séance :** Thierry BAUDOUIN, assisté des services de la Ville

**Assistaient également :** Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services  
Thierry NOMBALAY, Directeur du Service Financier



**Créations de postes - mars 2025**

Madame le Maire présente le dossier.

Il appartient au Conseil Municipal de créer les postes à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services conformément au code général de la Fonction Publique.

Ci-dessous les postes à créer :

Grade	Nbr postes	Temps de travail hebdomadaire	Motif
ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	31h30	Nomination suite à la réussite du concours
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	35 h	Emploi permanent, recrutement par contrat suivant l'article L.332-8-2°
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	35 h	Augmentation du temps de travail
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	30 h	Augmentation du temps de travail
Assistant de conservation	1	17% d'un temps complet	Augmentation du temps de travail En complément de son emploi A2B

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20250327-DG\_DEL\_2025\_023-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 28/03/2025

Adjoint administratif	1	35 h	Recrutement statutaire suite départ retraite
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	14 h	Emploi permanent, recrutement par contrat suivant l'article L.332-8-2°
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	2	35 h	Emploi permanent, recrutement par contrat suivant l'article L.332-8-2°

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

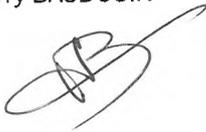
- **DE VALIDER** la création de ces postes,
- **D'AUTORISER**, le cas échéant, le recrutement par la voie contractuelle avec une rémunération basée sur la grille indiciaire du grade concerné.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Thierry BAUDOIN




Le Maire,

  
Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20250327-DG\_DEL\_2025\_023-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 28/03/2025